

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Mayotte, le 2 avril 2025]

# FRANCE 2030 RÉGIONALISÉ : OUVERTURE DE TROIS APPELS À PROJETS DÉDIÉS À MAYOTTE

François-Xavier BIEUVILLE, préfet de Mayotte, Ben Issa OUSSENI, président du Conseil départemental de Mayotte, avec Bruno BONNELL, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, lancent trois dispositifs dédiés à Mayotte pour accélérer localement des projets innovants, des filières stratégiques et la formation.

France 2030 est un plan d'investissement ambitieux dédié au financement des projets innovants et à leur industrialisation, à la recherche et à la formation. Il est doté au niveau national d'une enveloppe d'investissement de **54 milliards d'euros**. Le plan associe les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels, sociétaux et sociaux à venir.

Les territoires sont l'une des clefs de voûte des ambitions portées par France 2030 avec un volet territorial dédié « France 2030 régionalisé », doté de 500 millions d'euros, dont la particularité est que chaque euro investi par l'État est complété d'un euro investi par le territoire ou la Région.

Considérant l'urgence de la situation consécutive au passage du cyclone Chido à Mayotte, l'État a décidé d'aller plus loin et d'investir deux euros pour chaque euro investi par le Département.



**Ainsi, 980 488 € seront mobilisés par le Département de Mayotte et 1,96 M€ par l'État, pour un total de 2,94 M€ dédiés aux entreprises et projets locaux entre 2025 et 2026.**

**Dans le cadre du volet régionalisé de France 2030, trois appels à projets dédiés à Mayotte sont désormais ouverts, et ce, jusqu'au 31 décembre 2026 :**

- **L'appel à projets « innovation »** qui vise à accélérer l'émergence, la croissance et la compétitivité d'entreprises innovantes.
- **L'appel à projets « filières »** qui a pour objectif de renforcer la compétitivité des filières stratégiques.
- **L'appel à projets « ingénierie et formation professionnelle »**, qui vise à accompagner les entreprises dans l'anticipation des mutations économiques et organisationnelles grâce à des solutions innovantes.

**Au total, dans le cadre du volet régionalisé de France 2030 à Mayotte, ces trois dispositifs permettront de mobiliser 2,94 M€ par l'État et le Département de Mayotte sur la période 2025-2026.**

Un **comité de pilotage** réunit les services de l'État, le Conseil départemental, l'ADIM, ainsi que les opérateurs pour le compte de l'Etat par la Banque des Territoires et Bpifrance. Il veille à la bonne orientation des fonds, à leur cohérence avec les priorités du territoire, et au bon accompagnement des porteurs.

Les **opérateurs nationaux** sont chargés de l'instruction des dossiers, de la contractualisation avec les bénéficiaires et du versement des aides :

- **Bpifrance** pour les appels à projets "Innovation" et "Filières",

- Banque des Territoires pour l'appel à projets "Formation".

L'ADIM accompagne les porteurs de projets mahorais tout au long de la procédure : identification des opportunités, compréhension des critères, appui au montage de dossier.

### Comment candidater ?

Le dépôt des candidatures est ouvert à compter **du 3 avril 2025**, via une plateforme dédiée. Les projets seront instruits **au fil de l'eau jusqu'au 31 décembre 2026** (ou jusqu'à épuisement des crédits).

#### Candidature en ligne :

- <https://france2030.mayotte.fr>
- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-france-2030-regionalise-mayotte>

L'ADIM invite l'ensemble des acteurs économiques de Mayotte — entreprises, start-ups, associations, institutions — à **se saisir de cette opportunité**. Une série de **webinaires** sera organisée pour accompagner les porteurs dans leurs démarches.

Toutes les informations pratiques seront relayées sur le site de l'ADIM, rubrique aides économiques :

 [www.adim-mayotte.fr/page/france-2030-regionalise](http://www.adim-mayotte.fr/page/france-2030-regionalise)

---

## Contacts presse

- **Préfecture de Mayotte** : [communication@mayotte.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.gouv.fr)
- **Conseil Départemental de Mayotte** : [hidaya.chakrina@cg976.fr](mailto:hidaya.chakrina@cg976.fr)
- **Secrétariat général pour l'investissement** : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)
- **Bpifrance** : [presse@bpifrance.fr](mailto:presse@bpifrance.fr)
- **Banque des Territoires** : [philippe.grid-ledonne@caissedesdepots.fr](mailto:philippe.grid-ledonne@caissedesdepots.fr)
- **ADIM – Pôle innovation** : [poleinnovation@adim-mayotte.fr](mailto:poleinnovation@adim-mayotte.fr)

## À propos du plan d'investissement France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 M€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.





Est piloté par le Secrétariat général pour

l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations : [www.gouvernement.fr/france-2030](http://www.gouvernement.fr/france-2030) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

## À propos du Département de Mayotte

Le Département de Mayotte est la collectivité territoriale unique compétente sur le territoire mahorais. À la fois conseil départemental et conseil régional, il exerce l'ensemble des compétences liées au développement économique, social, environnemental et culturel de l'île.

Basé à Mamoudzou, le Département œuvre au quotidien pour améliorer les conditions de vie des Mahorais, renforcer la cohésion sociale et accompagner la transformation du territoire. Il agit aux côtés des acteurs locaux pour soutenir l'aménagement durable, l'éducation, la formation, l'innovation, ainsi que l'attractivité de Mayotte à l'échelle régionale et internationale.

Plus d'informations sur : [www.mayotte.fr](http://www.mayotte.fr)

## À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : [@Bpifrance](https://twitter.com/Bpifrance) - [@BpifrancePresse](https://twitter.com/BpifrancePresse) et sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/bpifrance)



## À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**« Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires. »**

Plus d'informations sur : [www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)

## À Propos de l'ADIM

Créée en août 2016, l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM) a commencé son activité en 2017. L'ADIM est un partenaire privilégié du Conseil Départemental, pour la mise en œuvre de sa stratégie en matière de développement économique d'innovation et d'internationalisation.

En collaborant étroitement avec les entreprises locales, les institutions publiques et les partenaires internationaux, l'ADIM œuvre pour renforcer l'écosystème économique de l'île en favorisant l'innovation, la formation professionnelle et la création d'emplois.

Plus d'informations sur : [www.adim-mayotte.fr](http://www.adim-mayotte.fr)

